

Image not found or type unknown



Convention homologuée

Par **lolosan93**, le **02/03/2020** à **16:00**

Bonjour,

Le père de mon fils de 14 ans part en Province. Nous n étions pas mariés ni pacsé et nous sommes séparés depuis 10 ans. Nous avons jusque -là organisés nous-mêmes la garde de notre fils librement , sans jugement. Compte tenu de ce départ en Province, j aimerai formaliser la garde avec une convention homologuée . Est ce que c est adapté et où puis-je avoir un modèle ?

je vous remercie par avance